

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : accélération de la campagne de vaccination en destination de personnels intervenant en milieu scolaire et de la petite enfance

Angoulême, le 15 avril 2021

Ce jeudi 15 avril, le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé l'ouverture de nouveaux créneaux de vaccination pour certains professionnels considérés comme plus exposés au virus.

En Charente, cette accélération de la campagne de vaccination concernera prioritairement les personnels des écoles maternelles et primaires – publiques et privées – dans leur globalité ainsi que les professionnels de la petite enfance, **de plus de 55 ans**, notamment :

- les personnels enseignants et administratifs ;
- les agents spécialisés (ATSEM, AESH, éducateurs de jeunes enfants) ;
- les agents territoriaux pour l'entretien et la restauration ;
- les puériculteurs et auxiliaires de puériculture ;
- les assistantes maternelles ;
- les personnels de la protection maternelle et infantile (PMI), de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et des instituts médico-sociaux (IME) ;
- les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- les personnels et animateurs du temps périscolaire ;
- les salariés de particuliers-employeurs (garde d'enfants à domicile).

Cette opération, avec le vaccin AstraZeneca, vise à garantir une protection maximale des personnels au contact des enfants dès la rentrée ; ce dernier conférant une protection contre les formes graves de Covid significative quelques jours après la première injection.

Modalités de prises de rendez-vous

La vaccination se déroulera les samedi 17 et dimanche 18 avril dans les centres de vaccination d'Angoulême, Cognac, Confolens, Ruffec et Barbezieux-Saint-Hilaire.

Les professionnels éligibles pourront prendre rendez-vous sur l'un des créneaux réservés, soit sur les plateformes de rendez-vous des établissements de santé, soit par téléphone, et se faire vacciner sur

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle

présentation d'un justificatif d'éligibilité (carte professionnelle, déclaration sur l'honneur, bulletin de salaire).

Centre de vaccination	Plages d'ouverture	Prise de rendez-vous
CH d'Angoulême	Samedi 17 avril et dimanche 18 avril 9h00 – 17h30	Doctolib (libellé « vaccination des enseignants et personnels intervenant en milieu scolaire/accueil d'enfants >55 ans »)
CH de Cognac Centre de vaccination Les Vauzelles	Dimanche 18 avril 9h00 – 13h00	Doctolib (libellé « vaccination des enseignants et personnels intervenant en milieu scolaire/accueil d'enfants >55 ans »)
CH de Confolens	Samedi 17 avril 9h00 – 12h00	Téléphone : 05 45 84 40 11
CH de Ruffec	Samedi 17 avril 13h00 – 17h30	Doctolib (libellé « vaccination des enseignants et personnels intervenant en milieu scolaire/accueil d'enfants >55 ans »)
CH du Sud-Charente	Samedi 17 avril 9h00 – 12h00	Doctolib (libellé « vaccination des enseignants et personnels intervenant en milieu scolaire/accueil d'enfants >55 ans »)

Cette opération de vaccination, coordonnée par la préfecture de la Charente et la délégation départementale de l'ARS, se déroulera en étroite concertation avec les collectivités locales, les personnes des centres hospitaliers, les professionnels de santé.

Les autres publics prioritaires (personnels du second degré, forces de l'ordre, personnels de la maison d'arrêt, policiers municipaux) se verront ouvrir de nouvelles plages de vaccination la semaine prochaine.

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr